RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02754
Numéro SIREN : 524 252 343
Nom ou dénomination : FINANCIERE ZELMAT

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/029625

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE ZELMAT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 10, rue du Pountil 31410 MAUZAC — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 52425234300016 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/03/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 004 359	CV	1 004 359
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	1 004 359	BK	1 004 359
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 298	BY	44 298
	Autres créances (3)	BZ	1 355	CA	1 355
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	200 000	CE	200 000
	Disponibilités	CF	1 087 914	CG	1 087 914
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	370	CI	370
	TOTAL (III)	CJ	1 333 938	CK	1 333 938
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 338 297	AL	2 338 297

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BAGS Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE ZELMAT — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 579 600)	DA	579 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	57 960
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 127 659
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	436 746
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 201 965
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	109 947
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 900
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 985
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 500
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	136 331
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 338 297

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	136 331
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE ZELMAT — Néant ☐ *

Exercice (1)

			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	306 950	FH		FI	306 950
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	306 950	FK		FL	306 950
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 129
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	309 081
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 068
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 321
	Salaires et traitements *					FY	90 256
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	22
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	124 667
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	184 414
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	262
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	300 262
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	300 262
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	484 676

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Ligne 3 - Comptable - Janvier 2020 - Tous droits réservés

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE ZELMAT — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	200
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	4 800
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	52 730
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	614 343
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	177 597
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	436 746

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 129
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pdts de Cession de 200 parts d'ABEDIS		5 000
Cession des 200 parts d'ABEDIS	200	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"FINANCIERE ZELMAT"
Société à responsabilité limitée
au capital de 579 600 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS : TOULOUSE B 524 252 343
SIRET : 524 252 343 00016

*****

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à dix heures trente, l'associé unique de la société "FINANCIERE ZELMAT", société à responsabilité limitée au capital de cinq cent soixante dix neuf mille six cents euros, divisé en cinq mille sept cent quatre vingt seize parts de cent euros chacune, dont le siège social est 10, rue du Pountil – 31410 MAUZAC, a tenu l'assemblée générale dans les bureaux du supermarché « CARREFOUR MARKET » sis 138 bis route de Seysses à Toulouse (31100), sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Abel ZELMAT, gérant et associé unique.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SEIZE parts, formant le capital social

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts formant le capital. L'assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 mars 2020 ainsi que sur les conventions visées à l'article L 223-19 de la loi du code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,

- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ; quitus au gérant,

- Affectation des résultats,

- Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,

- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

- Nomination des commissaires aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation,
- Le rapport du gérant,
- L'inventaire, le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan de l'exercice écoulé,
- Enfin, le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 mars 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 436 746 euros à la distribution de dividendes à concurrence de 50 000 euros, la somme de 386 746 euros aux "autres réserves". Cette distribution fera l'objet d'une mise en paiement au plus tard le 31 décembre 2020.

L'actionnaire unique reconnaît que le rapport présenté mentionne qu'il a été distribué au cours des exercices précédents :

2016 – 2017 : 50.000 €
2017 – 2018 : 50.000 €
2018 – 2019 : 50.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, approuve ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant précisé que les personnes, parties aux dites conventions ne peuvent prendre part au vote et que leurs parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, sur le rapport de la gérance, rappelle qu'au titre de l'exercice écoulé, la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts et de même, aucun intérêt excédentaire tel que visé par l'article 212 du C.G.I., n'a été versé durant cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Est nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2020 :

La société HARDTMEYER HUC SAS, domiciliée, 6 Mail Philippe LAMOUR, immeuble Espace 2B, 34760 BOUJAN SUR LIBRON.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé.

Certifié conforme

"FINANCIERE ZELMAT"
Société à responsabilité limitée
au capital de 579 600 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS : TOULOUSE B 524 252 343
SIRET : 524 252 343 00016

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2020, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents prescrits par la loi, savoir :

- le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan,
- le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

Compte rendu de la gestion de la gérance ainsi que de l'activité de la société durant l'exercice écoulé

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons que le chiffre d'affaires (HT) s'est élevé à 306 950 euros, que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 436 746 euros, après dotation aux amortissements 0 euros, assortie d'une constitution de provision pour impôts sur les bénéfices de 52 730 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à 184 414 euros.

Les charges financières s'élèvent à 0 euros.

Les salaires s'élèvent à 90 256 euros.

Les produits financiers représentent 300 262 euros.

Perspectives d'avenir

Il convient de rappeler que la société "FINANCIERE ZELMAT" est une société de gestion de portefeuille de titres, à cet effet ses principales sources de revenus sont constituées par les dividendes et les prestations de services rendues à ses filiales.

Présentation des comptes - bilan

Nous vous présentons en détail le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan, que nous soumettons à votre approbation.

Résultats de l'exercice - Propositions d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 436 746 euros à la distribution de dividendes à concurrence de 50 000 euros, le solde au compte "autres réserves"

Nous vous rappelons qu'il a été distribué au cours des trois exercices précédents les sommes suivantes :

2016 – 2017 : 50.000 €
2017 – 2018 : 50.000 €
2018 – 2019 : 50.000 €

Conventions de l'article L 223-19 du code de commerce

Le gérant rappelle qu'il n'existe que trois conventions de prestation de services avec ses trois filiales la société "DIFRADIS" la société « ABEDIS » et la société "NOUVELLE CODISTAL", .

Mention des dépenses non déductibles

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice écoulé la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts et de même, aucun intérêt excédentaire tel que visé par l'article 212 du C.G.I. n'a été versé durant cet exercice.

Résolutions proposées à l'assemblée

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion.

LE GERANT.

